

*INFORMATION AUX PORTEURS*

Paris, le 30 janvier 2024

**MODIFICATION DE LA PRESENTATION DE LA STRUCTURE DE FRAIS**

**FONDS CONCERNÉS :** CARMIGNAC CREDIT 2025, CARMIGNAC CREDIT 2027, CARMIGNAC CREDIT 2029 ET CARMIGNAC CHINA NEW ECONOMY

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous manifestez et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs de parts des fonds Carmignac Gestion.

Nous vous informons qu'à compter du 1<sup>er</sup> février 2024, Carmignac Gestion modifie la présentation de la rubrique « Frais » des prospectus des fonds ci-dessus mentionnés.

Ainsi, la rubrique « Frais administratifs externes à la société de gestion » est remplacée par la rubrique « Frais de fonctionnement et autres services ». Le taux est inchangé.

Les modalités de mise en œuvre de ces frais sont détaillées dans les prospectus. Les prospectus mis à jour peuvent être consultés sur la page [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com).

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Christophe PERONIN  
Directeur Général Délégué